



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations
Soutien aux initiatives des Jeunes

DE20150330_26

Conseil municipal du 30 mars 2015

Rapporteur :
Gilbert PIERRE-JUSTIN

Télétransmise à la Préfecture le
Affichée le 1 avril 2015

01 AVR. 2015

L'an deux mille quinze le trente mars à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 12 mars 2015

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, Mme GARCIA, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, M. VERGNAUD, Mme DUBOIS, M. POUSSET, Mme BIDOIRE, Mme SERRALHEIRO, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. CHUPIN, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme PEREZ, Mme COUTANT, M. SARDIN

Ont donné procuration :

- M. YOU à Mme DE MAILLARD
- Mme LEGRAND à M. VERGNAUD
- M. OZDEMIR à M. GATELLIER
- M. LE MAUFF à Mme ARLOT
- M. BOUAZZA à M. PAIN
- Mme RICCI à Mme COUTANT
- M. LAVAUD à Mme PEREZ

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice) Général(e)
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : Mme Bernadette FAVE

Soutien aux initiatives des Jeunes

Proximité et citoyenneté
id : 873

Conseil municipal
30 mars 2015

26

Rapporteur : Gilbert PIERRE-JUSTIN

Le Conseil Municipal du 16 mai 2011 (délibération n°29) a acté la procédure d'instruction des dossiers relatifs aux projets des jeunes demandant une participation financière à la ville. Cette procédure est reconduite pour l'année 2015 avec une enveloppe d'un montant global de 10 800,00 euros.

- **The Student Show.**

L'association ACTIV'IUT dont le siège social est situé 4 avenue de Varsovie à Angoulême a pour objectif de tenir les comptes et gérer les fonds affectés aux projets ou actions de terrain des étudiants de l'IUT d'Angoulême tant dans le cadre des associations étudiantes que dans le cadre des activités pédagogiques qu'elles soient transversales ou spécifiques à chaque formation.

L'association nous a présenté un projet pour l'année 2015 :

L'objectif de cet événement est de présenter et valoriser les formations de l'Université de Poitiers en Charente. Le projet s'inscrit dans le cadre du dispositif des « Cordées de la réussite » dans un objectif d'égalité des chances d'accès à l'enseignement supérieur et à la poursuite d'études. Ce projet s'inscrit également dans le cadre des politiques culturelles et économiques de la ville d'Angoulême en rendant l'évènement accessible à tous et en animant le centre ville.

- Aide demandée : 3 000 euros (budget global de l'action 24 196 euros)
- Aide accordée : **500 euros**

- **Festival du Film Court d'Angoulême**

Le festival du film court d'Angoulême, pour sa 12^{ème} édition, s'articule autour de différentes séances de projection : focus Agnès Varda, hommage à Boris Vian, compétition de films étudiants... 3 séances sont adressées aux scolaires

Comme chaque année, l'association a besoin de soutien des acteurs locaux pour subvenir à ses besoins et continuer à exercer son objectif de tremplin dans la Ville de l'Image pour les étudiants jeunes réalisateurs. La programmation est enrichie pour les scolaires et pour les charentais.

- Aide demandée : 4 000 euros (budget global de l'action 19 750 euros)
- Aide accordée : **450.euros**

Il vous est proposé d'attribuer ces subventions d'un montant total de **950 €**.

La dépense en résultant est inscrite au budget principal de la Ville.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré au Conseil Municipal le dit jour
30 mars 2015
Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint



A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes, positioned to the right of the official seal.

